Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260605-DELIB20260605N2-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 29 mai 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	22
Votants	27

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, MIGNIERE Caroline, TOUZARD Blaise, QUENOUILLÈRE Roger, JEANNEAU Luc, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, COLOMBEL Joëlle, LIPOVAC Anne-Sylvie, CHABILAND Annabelle, ROBIDOU Christophe, PROVOST Frédéric, DANG Isabelle-Laure, GORON Maxime, GOUGEON Laurent, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, MORIN Stéphanie, LAVOLLÉE Sébastien, LE DIMNA Martine.
Etaient absents excusés : ANDRÉ Marie-Thérèse donne pouvoir à DANG Isabelle-Laure / BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / DEHEEGER Vianney donne pouvoir à LAVOLLÉE Sébastien / GIOT Stéphanie donne pouvoir à LEGRAND Rémi / VIVIEN-MOISON Véronique donne pouvoir à MORIN Stéphanie /
Etait absent : néant
Secrétaire de séance : Mme Martine ARRIBARD à qui il est adjoint un auxiliaire.

2. Mission de programmation pour la réalisation de nouveaux locaux administratifs - Choix du scénario d'aménagement

Rapporteur : M. Frédéric Bimbot, adjoint.

Vu la présentation de l'étude pré-opérationnelle relative à la réalisation de nouveaux locaux administratifs destinés aux services de la mairie, réalisée par le cabinet Préprogram lors du conseil municipal du 5 mai 2026 ;
Vu les deux scénarios proposés avec le descriptif des avantages et inconvénients de chaque site ainsi que les coûts estimés :

- rénovation de la mairie actuelle située au 12 rue Nationale ;
- construction d'un nouveau bâtiment administratif sur la place Jean Provost, à proximité de la médiathèque Les Forges et de l'Atelier des Forges ;

Vu la réunion du comité de pilotage en date du 26 mai 2026, au cours de laquelle les membres se sont majoritairement prononcés en faveur du scénario consistant en la construction d'un nouveau bâtiment administratif sur la place Jean Provost, à l'exception de M. Sébastien Lavollée, opposé au projet quel que soit le scénario retenu ;
Considérant que des échanges ont également porté sur l'intégration ou non de l'Atelier des Forges au futur équipement ;
Considérant qu'à l'issue des discussions, les membres du comité de pilotage ont exprimé leur souhait de conserver l'Atelier des Forges dans sa vocation actuelle de salle associative et, par conséquent, de ne pas l'intégrer au projet de construction.

Le groupe de l'opposition intervient, il s'interroge sur l'opportunité, le dimensionnement et le financement du projet, tout en demandant des explications sur le scénario alternatif écarté au sujet de la rénovation du bâtiment communal situé avenue des Trente.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260605-DELIB20260605N2-DE

Des échanges ont lieu,

Le groupe majoritaire estime que les contraintes du bâtiment actuel de la mairie et avenue des Trente, l'évolution des besoins de la commune et les conditions de travail des agents justifient la poursuite du projet, dont les modalités financières et techniques continuent d'être affinées.

Pour conclure M. le Maire indique qu'il souhaite que l'ensemble des élus, y compris ceux de l'opposition, puisse travailler collectivement sur ce projet.
Il soumet au vote le projet de réalisation des nouveaux locaux de la mairie, place Jean-Provost.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix Abstention (MM. Sébastien Lavollée, Laurent Gougeon et Mme Stéphanie Morin et 2 pouvoirs), et par 22 voix Pour ;

- **décide** de retenir le projet de construction d'une nouvelle mairie sur la place Jean Provost

- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du dossier

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance,
Martine ARRIBARD